

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie sociale/Aménagement des locaux du service mutualisé de police de l'environnement et de l'urbanisme : demande de subvention

Séance du 07 juin 2024

Délibération n° 39

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maarifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures 30.

Présents :

IBRAHIMA Said Maarifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, CHANFI Bibi, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents:

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOURM Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Absents représentés :

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maarifa

Secrétaire de séance : M BOINA Rifay Raim.

Vu la délibération n°12 en date du 29 mars 2021 portant décision de création d'un service de police municipale intercommunale,

Vu les délibérations communales validant la création de ce service à vocation de police de l'environnement et de l'urbanisme à la majorité qualifiée,

Vu les recrutements intervenus et en cours pour la constitution du service de police intercommunale de l'environnement et de l'urbanisme sur les 6 postes inscrits au tableau des effectifs communautaires,

Vu les travaux préalables d'adaptation du bâtiment nécessaires à l'opérationnalité du service tels que détaillés dans l'estimatif ci-annexé,

Vu l'appel à projet pour la dotation d'équipement des territoires ruraux et la dotation de soutien à l'investissement local 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Sollicite au titre des dispositifs DETR / DSIL une subvention d'un montant de 252.988 € correspondant à 80% des travaux d'aménagement du local de la police intercommunale de l'urbanisme et de l'environnement à Kahani estimés à 316.235 €.

Approuve le plan de financement suivant de ce projet et son inscription budgétaire :

Etat	252.988 €	80%
FCTVA	51.875 €	16.40%
3CO	11.373 €	3.60%
TOTAL	316 235€	100%

Mandate Monsieur le Président pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 07/06/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA

Date : 07/06/2024

Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**